

Par Marcel Sévigny

Séance du Conseil d'arrondissement
du 3 mars 2009

5 ÉluEs

Jacqueline Montpetit, Mairesse

Line Hamel, conseillère ville (Pointe St-Charles/St-Henri),

Pierre Fréchette conseiller arrondissement (Pointe St-

Charles/St-Henri), Jean-Yves Cartier conseiller de ville,

Ronald Bossy, conseiller d'arrondissement (Émard-Côte St-Paul)

- 5 quartiers composent le Sud-Ouest: Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard.
- Population de l'arrondissement: 69 000 personnes

Avertissement : Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie, qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions créées et contrôlées directement par les gens.

Les élections s'en viennent.

Une quinzaine de citoyennes et citoyens étaient présentEs en ce conseil d'arrondissement du 3 mars 2009. Mais une de ces personnes était un attaché politique du chef de l'opposition Benoit Labonté. Les élections municipales auront lieu en novembre 2009.

En manchette :

- Terrain du CN: l'arrondissement ne veut pas pénaliser Chiara, le promoteur voyou
- La police ne fait plus de prévention ?
- La bureaucratie municipale plus inefficace que jamais

Période de questions des citoyens et citoyennes:

7 personnes se sont présentées à la période de questions qui s'est étirée sur un heure et 25 minutes. Comme à l'habitude, la période de question citoyenne nous a donné quelques trésors d'information face à la platitude et à l'opacité du discours politicien.

- **Terrain du CN: l'arrondissement ne veut pas pénaliser Chiara, le promoteur voyou.**
Au nom de la Table de concertation Action-Gardien, Blandine Charbonneau et Geneviève Greniers sont venues demander des comptes à l'arrondissement concernant la démolition illégale du bâtiment no 7 sur les terrains du CN. Cet incident s'est passé le 19 février dernier. Une amende de 325\$ est prévue pour l'infraction. Outre cet incident, Chiara continue en toute impunité de permettre l'entreposage illégal de véhicules dans un des bâtiments de puis plusieurs mois.

Jacqueline Montpetit s'est encore étendue longuement sur le sujet en affirmant "que nous agissons avec les moyens que nous avons" tout en affirmant que cela n'était pas suffisant. Suave, mais sans doute à l'encontre de la Charte municipale des droits et des responsabilités, le directeur du soutien aux entreprises Normand Proulx a affirmé qu'il ne pouvait pas donner des infractions à tous les jours car affirme-t-il "on se ferait débouter en cours". Argument fallacieux qui démontre la non-volonté de l'arrondissement de mettre fin aux passe-droits de Vincent Chiara. On imagine mal la Ville débouté en cours parce qu'un automobiliste aurait reçu une infraction en stationnant illégalement à chaque jour.

Comme l'a affirmé la Mairesse, les quelques amendes reçues par Vincent Chiara n'équivalent qu'à des sous noirs compte tenu de la richesse financière de la compagnie. Voilà pourquoi Chiara se fout de l'arrondissement et qu'à son tour l'arrondissement tente de se justifier et traite ainsi les citoyenNEs en imbéciles parce qu'ils et elles demandent des actions pour faire cesser la destruction du patrimoine industriel des terrains du CN.

Lorsque la Mairesse affirme qu'elle utilise tous les moyens à sa disposition elle nous ment effrontément. Ainsi, si Chiara recevait chaque jour une contravention cela constituerait une pression accrue sur le promoteur. D'autre part, comme l'ont redemandé encore une fois les représentantes de la Table Action-Gardien, l'imposition d'une réserve foncière en vue de l'expropriation est un moyen dont dispose l'arrondissement et la Ville pour intervenir. Même réponse, nos éluEs unanimement refusent d'utiliser cet outil par ailleurs largement utilisé par la Ville centrale dans le dossier Village Griffintown. Pour les riches ont peu tout faire mais pour les autres....

- **La police ne fait plus de prévention ?** Étonnante déclaration du policier Lavallée présent hier à l'arrondissement et qui répondait aux questions de 2 citoyennes à propos des graffitis et qui malheureusement insistaient sur le facteur répression pour mettre fin à "l'horreur" des graffitis ! "Il y a assez d'organismes qui font de la prévention, nous agissons par la répression" s'est empressé de dire M. Lavallée.

Avec sa déclaration M. Lavallée accrédite ainsi la thèse qui veut que la police verse de plus en plus dans la répression malgré les très officielles publications comme celle-ci tirée du site internet de la police de Montréal:

"La prévention du crime et des infractions vise à encourager et à entretenir des comportements respectueux des lois et règlements, et conformes à une vie paisible et sécuritaire pour tous."

Mais, cela dénotait aussi le sentiment d'échec de la politique de lutte aux graffitis de l'arrondissement Sud-Ouest, après avoir dépensé selon la Mairesse, 1½ million\$ depuis 2002.

- **La bureaucratie municipale plus inefficace que jamais.** D'un bout à l'autre de la période de question citoyenne, nous avons pu observer concrètement le niveau d'embourbement de notre bureaucratie locale intimement liée au système de démocratie représentative et par-dessus le marché représenté par l'incompétence plus ou moins grande des éluEs en place. Il s'agit là d'un cocktail parfait pour donner davantage l'impression que les citoyenNEs sont en guerre constante contre les autorités.

Ainsi, un propriétaire de terrain est venu, papiers officiels en main, dénoncer un imbroglio qui dure depuis des années avec l'arrondissement. Il fut suivi des 2 citoyennes sur la question des graffitis qui dénonce depuis déjà quelques années l'incapacité de l'arrondissement à gérer cet enjeu. La Table Action-Gardien qui par ses questions et ses mises en situation montre les connivences insultantes existant entre les promoteurs et l'arrondissement au détriment des citoyenNEs.

Et nous avons terminé cette soirée par la démonstration flagrante des fonctionnaires de gérer une simple demande de rencontre et d'explication avec un citoyen, malgré une promesse faite clairement un mois plus tôt à ce même conseil d'arrondissement. Ce dernier devra se rendre chez l'ombudsman et utiliser les voies juridiques s'il veut se faire entendre.

Et il termine son intervention de cette manière: "je suis un retraité qui a mis beaucoup d'efforts et de temps pour pouvoir me faire entendre depuis un mois auprès des fonctionnaires, alors imaginez les personnes qui ont un travail ou d'autres occupations prenantes, elles doivent finir par abandonner".

Paradoxalement, la première personne à se présenter au micro hier soir vient amplifier cette impression générale que je viens de donner. Représentant les co-propriétaires du luxueux complexe d'habitation Lowney, ils étaient quelques uns le mois dernier à venir

demander à la Mairesse de faire passer le message au comité exécutif de la Ville. Leur grief, les 1 400 autobus de la Rive-Sud prévus dans le projet de réfection de l'autoroute Bonaventure passeraient sur la rue Dalhousie tout près des habitations Lowney et ils veulent empêcher la réalisation de cette proposition. Je pense qu'ils ont tout à fait raison sur le fond du dossier. Mais là n'est pas la question qui nous intéresse.

Répondant à une question au conseil d'hier soir, la Mairesse a confirmé que le message avait été passé au comité exécutif et que leurs doléances seraient incluses dans les consultations sur le projet Bonaventure. Ainsi, les 2 demandes faites par les co-propriétaires ont été satisfaites. Mais petit détail qui peut expliquer ce succès: parmi les co-propriétaires du Lowney, quelques uns ont leur "entrées" dans les hautes instances municipales.

Articles à l'ordre du jour:

Article 30.04: un montant supplémentaire de 23 115\$ sera versé pour l'aménagement du parc Leber et notamment pour payer le coût de la clôture qui empêche désormais les résidentEs de s'aventurer sur le terrain de football.

Article 40.12: l'arrondissement a approuvé l'agrandissement du magasin Cotsco sur le Bridge.

Article 40.15: La construction de 48 nouveaux condos a été approuvée sur la rue Mullins près de la rue Hibernia en face de la bibliothèque. Il est prévu 24 stationnements souterrains. Le projet est composé de 4 log. d'une chambre, 34 logements de 2 chambres et 10 logements de 3 chambres.

4 mars 2009